



RAPPORT ① ② ③

Les violences sexuelles liées aux conflits, au nord-est du Nigéria

ANALYSE DU MODE OPÉRATOIRE ET DES CONSÉQUENCES DE CES VIOLENCES

RAPPORT CONTEXTUEL

📍 **NIGERIA**

Des technologies innovantes
pour prévenir et lutter contre
les violences sexuelles liées
aux conflits

INTRODUCTION

Le présent rapport constitue le deuxième volet de la série analytique réalisée dans le cadre du projet « Nigéria : des technologies innovantes pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits », mis en œuvre conjointement par **We are NOT Weapons of War (W/WoW)** et **Bibliothèques Sans Frontières (BSF)**, avec le soutien du **Centre de crise et de soutien (CdCS)** du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

La réalisation et la rédaction de ce rapport ont été menées par les équipes de We are NOT Weapons of War (W/WoW), avec l'appui de Grassroots Researchers Association (GRA), partenaire opérationnel local de W/WoW basé à Maiduguri.

S'inscrivant dans la continuité de l'étude contextuelle préalable, ce second rapport examine spécifiquement le recours aux violences sexuelles dans les conflits armés du nord-est du Nigéria, et plus particulièrement dans l'État de Borno, épicerie de l'insurrection menée depuis 2009 par Boko Haram et ses factions dissidentes. Malgré la perte d'intensité militaire du conflit, les exactions contre les civils persistent : assassinats ciblés, attentats-suicides, enlèvements, destructions d'infrastructures, enrôlements forcés et violences sexuelles continuent de marquer durablement la région¹.

L'objectif de cette étude est de caractériser les violences sexuelles liées aux conflits à partir des observations de terrain, des témoignages recueillis et des données issues de sources institutionnelles et d'acteurs humanitaires. Elle cherche à identifier les auteurs, à décrire leurs modes opératoires, à comprendre les logiques et objectifs qui sous-tendent ces crimes, et à en évaluer les répercussions sur les individus, les familles et les communautés.

Conformément à la définition retenue par le Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits (SRSG-SVC), les violences sexuelles liées aux conflits comprennent « le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée, l'avortement forcé, la stérilisation forcée, le mariage forcé et toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable commise en lien avec un conflit armé »². Elles peuvent viser les femmes, les hommes, les filles et les garçons, quelle que soit leur identité ou orientation sexuelle, ainsi que les personnes déplacées, réfugiées ou associées à des groupes armés³.

Dans cette optique, le rapport distingue trois parties complémentaires :

- Les violences sexuelles directes, perpétrées par les groupes armés dans le cadre d'une stratégie de contrôle, de domination et de terreur sur les populations civiles ;
- Les violences sexuelles indirectes, observées dans les contextes de détention, de déplacement ou de militarisation prolongée, où les rapports de pouvoir sont recomposés par le conflit ;
- Les conséquences multidimensionnelles de ces violences, touchant à la santé physique et mentale, à la cohésion sociale, aux moyens de subsistance et à la stabilité communautaire.

Cette analyse vise à nourrir la réflexion stratégique du projet W/WoW et BSF, à renforcer la compréhension des dynamiques locales des violences sexuelles liées aux conflits et à appuyer la conception d'interventions adaptées aux besoins des survivantes et survivants, dans une approche fondée sur les droits de l'Homme, la prévention et la résilience communautaire.

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Liste des abréviations	4

L'UTILISATION DES VIOLENCES SEXUELLES PAR LES GROUPES ARMÉS ...6

L'ampleur et les différentes formes de violences sexuelles liées aux conflits	7
Les femmes et filles : principales cibles des groupes armés.....	9
Modes opératoires: des pratiques qui diffèrent selon les groupes.....	11

LES VIOLENCES SEXUELLES INDIRECTEMENT LIÉES AUX CONFLITS DANS LE NORD-EST DU NIGÉRIA 15

Les violences sexuelles dans les centres de détention.....	16
Violences sexuelles dans les camps de déplacés internes.....	17

LES CONSÉQUENCES PROTÉIFORMES DES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS 20

Conséquences physiques et psychologiques	21
Stigmatisation et marginalisation sociale	22
Les conséquences économiques des violences sexuelles	23
Les enfants nés du viol	24

INTERVIEW 25

BIBLIOGRAPHIE 27

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A

ACJA

Administration of Criminal Justice Act

AFD

Agence Française de Développement

AI

Amnesty International

APC

All Progressives Congress

B

BAY

Borno-Adamawa-Yobe

BSF

Bibliothèques Sans Frontières

C

CANI

Conflit Armé Non-International

CdCS

Centre de Crise et de Soutien

CEDAW

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CICR

Comité International de la Croix-Rouge

CJTF

Combined Joint Task Force (ou FMM : Force Multinationale Mixte)

CMR

Prise en Charge Clinique

CPA

Criminal Procedure Act

CPC

Criminal Procedure Code

CPI

Cour Pénale Internationale

CRSV

Violences sexuelles liées aux conflits (Conflict-related sexual violence)

D	L	S
DIDH Droit International des Droits de l'Homme	LGA Local Government Area	SMSG-SVC Représentante spéciale du Secrétaire général sur la question des violences sexuelles commises en période de conflit - <i>Special Representative of the Secretary-General on Sexual Violence in Conflict.</i>
DIH Droit International Humanitaire	M	SSR Santé Sexuelle et Reproductive
DIP Droit International Pénal	MEAE Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	T
E	MDM Médecins du Monde	TPA Terrorism Prevention Act (loi sur la Prévention du Terrorisme)
EEI Engins Explosifs Improvisés	MSF Médecins Sans Frontières	V
EIAO État Islamique en Afrique de l'Ouest	N	VAPPA Violence Against Persons (Prohibition) Act
F	NAPTIP National Agency for the Prohibition of Trafficking in Person	U
GAANE Groupes Armés Non Étatiques	O	UNFA Le Fonds des Nations unies pour la population
GRA Grassroots Researchers Association	OCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires	UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
H	OIM Organisation Internationale pour les Migrations	V
HCR Haut-Commissariat aux Réfugiés	ONG/OING Organisation (Internationale) Non-Gouvernementale	VBG Violences Basées sur le Genre
I	ONU Organisation des Nations Unies	W
IDPs Internally Displaced Persons (Personnes Déplacées Internes)	OSC Organisation de la Société Civile	WWoW We are NOT Weapons of War
IMC International Medical Corps	P	
IST Infection Sexuellement Transmissible	PHC Primary Health Center (Centres de soin et de santé primaires)	
J	PUI Première Urgence Internationale	
JAS Jama'tu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad		

L'UTILISATION DES VIOLENCES SEXUELLES PAR LES GROUPES ARMÉS

Cette partie analyse le recours aux violences sexuelles dans le conflit armé au nord-est du Nigéria. Elle cherche à en identifier les formes d'emploi de cette violence, les acteurs et les objectifs. L'enjeu est d'éclairer les dynamiques de ces violences afin d'appuyer la conception d'actions de prévention, de protection et de réparation dans le cadre du projet.

1

L'AMPLEUR ET LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

1 Christ, K., *Gender and Terror: Boko Haram and the Abuse of Women in Nigeria*, Georgetown Journal of International Affairs, 5 avril 2022.

2 Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2025/389)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 2025.

3 Ibid.

4 Nations Unies, *Conflit armé au Nigéria : le Conseil de sécurité alerte sur la situation des enfants et appelle à une meilleure protection*, communiqué de presse, 2024.

5 United Nations, *Report of the Secretary-General on Conflict-Related Sexual Violence (S/2024/292)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 4 avril 2024, §§85-86.

6 Ibid.

7 UNHCR, *Final SGBV Reporting January – June 2018*, Borno, Adamawa, Yobe, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018.

8 UNHCR, *SGBV 2019 Annual Report*, Maiduguri, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, mars 2020.

9 Entretien WWoW-GRA, Maiduguri, décembre 2024.

L'ampleur réelle des violences sexuelles commises dans l'État de Borno demeure difficile à établir. L'absence de chiffres officiels reflète la sous-déclaration des faits, liée aux normes sociales, religieuses et à la stigmatisation des survivantes et survivants⁴. Les estimations disponibles montrent toutefois une persistance et une diffusion importantes de ces violences depuis 2009.

Selon les Nations Unies, ces violations se poursuivent dans les États de Borno, d'Adamawa et de Yobe ; elles prennent principalement la forme de viols, de mariages forcés et d'autres atteintes, souvent à la suite d'enlèvements ou de recrutements forcés par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO)⁵.

En 2024, les Nations Unies ont recensé **412 filles et 7 garçons** victimes de violences sexuelles en lien direct avec le conflit. Ces chiffres traduisent la persistance de pratiques systématiques à caractère sexuel dans les zones d'insécurité prolongée⁶.

La continuité temporelle de ces violences ressort également des données humanitaires antérieures. En **2018**, 1 142 cas de violences basées sur le genre avaient été signalés dans les États de Borno, d'Adamawa et de Yobe, dont la majorité dans l'État de Borno⁷. En **2019**, 1 666 incidents supplémentaires avaient été enregistrés, dont **35 %** concernaient des mineurs ; les femmes et les filles représentaient la grande majorité des victimes⁸. Ces tendances montrent que, loin d'être ponctuelles, les violences sexuelles accompagnent les phases successives du conflit et se prolongent dans les situations de déplacement et de captivité.

Les observations de 2024 confirment que ces violences surviennent principalement dans les zones où l'autorité de l'État reste faible : zones rurales, axes de circulation et camps de personnes déplacées. Cette évolution montre que les violences sexuelles ne constituent pas des épisodes isolés mais une **composante structurelle du conflit**. Elles apparaissent dans les phases d'expansion territoriale des groupes armés comme dans les périodes de repli, révélant une continuité d'usage qui résiste aux opérations militaires successives.

Les violences sexuelles identifiées au nord-est du Nigéria recouvrent un large éventail d'atteintes. Les sources des institutions internationales couplées aux entretiens menés par WWoW et GRA permettent d'identifier cinq formes majeures :

- **Le viol**, souvent collectif, utilisé lors d'enlèvements, de raids ou de détentions prolongées ;
- **Le mariage forcé**, imposé aux captives afin de renforcer le contrôle idéologique et la discipline interne du groupe ;
- **L'esclavage sexuel**, combiné à l'exploitation domestique et à la captivité prolongée, qui vise à garantir aux combattants des "épouses" ou des "servantes" permanentes ;
- **Les grossesses et avortements forcés**, mobilisés pour marquer l'appropriation des corps et l'effacement de l'identité communautaire ;
- **Les violences sexuelles masculines**, moins fréquentes mais attestées en contexte de détention ou de coercition, demeurant fortement sous-déclarées⁹.

Les rapports onusiens soulignent que les groupes armés, notamment Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest, emploient ces violences à des fins distinctes :

- De **punition et de terreur** contre les communautés hostiles et les femmes jugées non conformes ;
- De **contrôle territorial et moral**, en imposant une hiérarchie genrée conforme à leur interprétation religieuse.

Ces violences visent aussi à réguler la vie des civils sous domination insurgée et à affirmer la supériorité masculine religieusement codifiée. Ces logiques croisées expliquent la concentration des violences sur les femmes et les filles, mais aussi leur répétition à chaque phase de crise humanitaire ou de déplacement.



2

LES FEMMES ET FILLES : PRINCIPALES CIBLES DES GROUPES ARMÉS

Related Sexual Violence (S/2024/292), Conseil de sécurité des Nations Unies, 4 avril 2024, §§85–86.

11 UNICEF, *Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale : aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique*, UNICEF, 2016, pp. 72–73 ; Diamond, G, *Normes sociales et éducation des filles : une étude réalisée dans huit pays d'Afrique subsaharienne*, document d'orientation du GCI, 2016, pp. 37–39.

12 UNHCR, *Final SGBV Reporting January – June 2018, Borno, Adamawa, Yobe States, Maiduguri*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018

13 United Nations, *Report of the Secretary-General on Conflict-Related Sexual Violence (S/2024/292)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 4 avril 2024, §§85–86.

14 United Nations, *Report of the Secretary-General on Conflict-Related Sexual Violence*

Les femmes et les filles sont les principales victimes du conflit dans le nord-est du Nigéria. Depuis 2009, les violences sexuelles, les enlèvements et les mariages forcés s'inscrivent dans la stratégie des groupes armés, en particulier Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). Ces pratiques relèvent d'une tactique délibérée de domination, de contrôle social et d'intimidation communautaire.

Les rapports du Secrétaire général montrent que les groupes armés exploitent les inégalités de genre et les normes sociales déjà présentes dans la région¹⁰. Dans les États de Borno, Adamawa et Yobe, les structures sociales sont fortement genrées : les femmes disposent d'un accès limité à la terre, aux services d'éducation, de police et de justice et à la représentation publique. Par ailleurs, les femmes et les filles sont généralement perçues comme devant occuper des rôles d'épouse et de mère. La plupart sont mariées très jeunes, souvent à des hommes plus âgés, ce qui limite leur autonomie et perpétue leur dépendance. Ces normes, profondément ancrées dans les structures familiales et religieuses, réduisent les possibilités d'éducation et d'émancipation des filles¹¹.

Ces contraintes préexistantes facilitent la commission et la justification des violences sexuelles commises à leur encontre¹². Les mariages forcés sont ainsi présentés par les groupes armés comme des unions légitimes, destinées à garantir la pureté religieuse et la stabilité du groupe. Ce discours permet de transformer des pratiques coercitives en instruments de discipline idéologique et de fidélisation interne¹³. La place centrale des femmes dans la stratégie des groupes armés s'explique à la fois par leur rôle social et par la manière dont elles sont perçues dans la société. Pour les combattants de Boko Haram, puis de Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati wal-Jihad (JAS) et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), les femmes représentent un instrument de consolidation du groupe : elles sont utilisées pour rehausser le statut social des combattants, fournir des services sexuels et domestiques, et contribuer à la survie économique et logistique du mouvement.

C'est pourquoi, ces violences s'aggravent en période de crise, lorsque les structures institutionnelles et sociales s'effondrent. L'absence d'autorité civile, la désorganisation de la justice et la précarité des conditions de vie facilitent le recours à la violence sexuelle comme moyen de terreur et d'asservissement. Les déplacements de population, la concentration des femmes et des enfants dans des sites surpeuplés et l'accès restreint aux ressources augmentent leur vulnérabilité face aux abus commis par les groupes armés et, parfois, par certains acteurs de sécurité.

Toutefois, il est essentiel de comprendre que l'utilisation des violences sexuelles liées aux conflits peut revêtir différents objectifs pour les groupes armés.

Le rôle des femmes et des filles n'est pas uniquement passif. Boko Haram a exploité les contraintes imposées aux femmes pour en faire un levier de recrutement. Sous couvert de piété et de restauration d'un ordre moral islamique, le groupe a encouragé la formation religieuse féminine et la participation à certaines activités communautaires, offrant à des femmes marginalisées une reconnaissance symbolique au sein d'un cadre idéologique rigide.

Au fil du conflit, certaines ont intégré les structures de commandement en qualité de messagères, d'espionnes, de cuisinières, d'épouses ou de combattantes¹⁴. D'autres ont été utilisées pour des attentats suicides, notamment à partir de 2014, après l'enlèvement de Chibok, lorsque Boko Haram et l'EIAO ont commencé à utiliser des femmes, souvent veuves de combattants tués, comme kamikazes.

Certaines femmes comme **Hafsat Bako**, pour l'organisation JAS, ont occupé des postes élevés. En l'espèce, elle était cheffe de l'aile féminine du groupe, ainsi que responsable de la cellule de recrutement et de la gestion des attentats suicides. Une autre femme, **Talha**, avait été nommée responsable de toute la section féminine de l'EIAO (arrêtée lors d'une opération militaire le 16 janvier 2025)¹⁵.

(S/2024/292), Conseil de sécurité des Nations Unies, 4 avril 2024, §§85–86.

¹⁵ APA News, *Nigéria : l'armée revendique une victoire contre l'ISWAP au nord*, 16 janvier 2025.

¹⁶ Amnesty International, *Nigeria, Les violences de Boko Haram*

Les hommes et les garçons sont également concernés par les violences sexuelles, même si ces cas demeurent peu signalés. Les données disponibles font état d'agressions et de viols commis dans des contextes de détention ou d'enrôlement forcé. Cependant, la stigmatisation, la peur du rejet communautaire et l'absence de services adaptés limitent fortement la documentation et la prise en charge de ces victimes. Si la question de ces violences à l'encontre de la population masculine commence à émerger au sein des organisations et des structures de soutien, elle peine encore à se traduire par la mise en œuvre d'actions concrètes de sensibilisation, de lutte et de soutien.

L'invisibilisation de ces formes de violence a des conséquences importantes : elle empêche la mise en œuvre de programmes de prévention et de soutien adaptés à l'ensemble des victimes.

Dans le cadre du projet, il apparaît essentiel d'intégrer cette dimension pour garantir une approche véritablement inclusive, fondée sur les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons affectés par les violences sexuelles liées aux conflits.

3

MODES OPÉRATOIRES: DES PRATIQUES QUI DIFFÈRENT SELON LES GROUPES

« Tout en continuant à commettre sans relâche des meurtres, des enlèvements et des pillages, les combattants de Boko Haram violent les femmes et les filles et leur font subir d'autres violences sexuelles lors de leurs attaques ».¹⁶

contre les femmes et les filles exigent une réponse de toute urgence, Amnesty International, 17 août 2021.

¹⁷ Christ, K, *Gender and Terror: Boko Haram and the Abuse of Women in Nigeria*, Georgetown Journal of International Affairs, 5 avril 2022.

¹⁸ Bénéficiaires prises en charge lors de groupes de discussion menés par GRA et W/WoW dans le cadre du projet « Nigéria : des technologies innovantes pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits », en partenariat avec BFS et financé par le CDCS du MEAE.

¹⁹ United Nations, *Report of the Secretary-General on Conflict-*

L'analyse des violences sexuelles dans le conflit du nord-est nigérian révèle des schémas d'action distincts selon les groupes armés. Ces pratiques, tout en reposant sur un ensemble de procédés communs — raids, enlèvements, captivité prolongée, coercition matrimoniale —, traduisent des logiques opérationnelles et idéologiques différenciées. Leur compréhension est essentielle pour concevoir des réponses adaptées en matière de prévention, de protection et de documentation dans le cadre du projet.

Les pratiques communes : enlèvements, captivité et coercition matrimoniale

Les violences sexuelles surviennent le plus souvent au cours de raids armés, d'attaques de villages ou de déplacements forcés. Les femmes et les filles y sont ciblées à la fois comme **butin de guerre**, **instrument de terreur** et **ressource stratégique**. Une fois capturées, elles sont fréquemment soumises à des mariages forcés, des viols collectifs ou à des formes d'esclavage sexuel combinant travail domestique et exploitation sexuelle¹⁷.

Les données recueillies par W/WoW et GRA auprès d'un échantillon de 60 survivantes confirment cette systématité¹⁸ :

- 70 % ont subi des violences sexuelles en lien direct avec le conflit ;
- 80 % ont été retenues en captivité, dont 43,8 % pendant plus de cinq ans ;
- 66,7 % ont été mariées de force ;
- 69 % ont donné naissance à au moins un enfant pendant ou après leur captivité.

Ces pratiques traduisent la permanence d'un modèle de domination fondé sur la possession du corps féminin et l'asservissement des populations civiles.



Related Sexual Violence
(S/2024/292), Conseil de
sécurité des Nations Unies, 4
avril 2024, §§85–86.

20 Hegarty, S. Chibok
abduction: The Nigerian town

Boko Haram

Sous la direction d'Abubakar Shekau, Boko Haram a fait des violences sexuelles un outil de punition collective et d'intimidation idéologique. Les viols et mariages forcés visent à **humilier les communautés chrétiennes** et à **sanctionner les femmes jugées impures** ou non conformes à la vision religieuse du groupe¹⁹.

L'EXEMPLE DE L'ENLÈVEMENT DES FILLES DE CHIBOK

Le 14 avril 2014, tard dans la nuit, Boko Haram prend d'assaut l'enceinte d'une école catholique, à Chibok, dans l'État de Borno, au nord-est du Nigéria. Le groupe armé enlève alors 276 filles lors d'une des attaques les plus organisées de son insurrection.

Les filles ont été conduites dans la forêt de Sambisa, violées, mariées de force, converties et utilisées comme moyen de négociation pour la libération de prisonniers. Cette opération, d'une ampleur inédite, a marqué le passage à une phase d'exploitation sexuelle systématique et a servi de modèle pour les enlèvements ultérieurs, notamment dans les zones rurales de Borno et de Yobe.

Le 5 mai 2014, le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, revendique l'enlèvement dans un communiqué, diffusant une vidéo où apparaissent 130 jeunes filles vêtues d'un hijab et d'un tchador²⁰.

Cet enlèvement reflète une stratégie claire et récurrente de Boko Haram. Les jeunes filles servent à la fois de nouvelles épouses pour les combattants ; elles sont violées, mariées de force, subissent des grossesses forcées, des

conversions forcées à l'islam et deviennent des monnaies d'échange dans les négociations avec le gouvernement nigérien pour la libération de prisonniers de haut rang de l'organisation. Si l'événement a permis d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation des filles et femmes au nord-est du Nigéria, avec la campagne internationale "Bring Back Our Girls", menée par des figures comme Michelle Obama, cet événement révèle sur la scène internationale les échecs stratégiques de l'armée nigérienne et les difficultés de l'État fédéral à protéger ses populations²¹.

Les enlèvements se sont multipliés ces dernières années au Nigéria et continuent d'être une tactique récurrente des groupes armés, par exemple, l'enlèvement de plus de 100 femmes et filles dans la région rurale de Ngala en mars 2024²².

Aujourd'hui, le comité de soutien créé pour la libération des lycéennes rappelle, 10 ans après les faits, qu'une centaine d'entre elles sont toujours portées disparues et interpelle les autorités nationales pour qu'elles prennent leurs responsabilités et oeuvrent à ramener les filles²³.

that lost its girls, BBC News, 14 avril 2016.

21 Hegarty, S, *Chibok abduction: The Nigerian town that lost its girls*, BBC News, 14 avril 2016.

22 RTBF, *Enlèvement de masse dans le nord du Nigeria : plus de 100 femmes portées disparues*, RTBF, 7 mars 2024.

23 Le Monde Afrique, *Nigeria : dix ans après l'enlèvement de Chibok, le comité de soutien dit sa frustration et sa colère*, Le Monde Afrique, avril 2024.

24 Grassroots Researchers Association, *Report on the Use of Sexual Violence by Armed Terrorist Groups*, Grassroots Researchers Association, 15 février 2024.

25 Ibid.

26 Ibid.

27 United Nations

Diversification des modes opératoires suite à la fragmentation de Boko Haram

En 2016, à la suite de tensions internes sur les méthodes de combat et l'interprétation religieuse, Boko Haram s'est scindé en deux entités :

- **la Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati wal-Jihad (JAS)**, restée fidèle à Shekau, a poursuivi une stratégie de terreur fondée sur la brutalité et les attentats-suicides ;
- **l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO ou ISWAP)**, affilié à l'État islamique, a adopté une approche plus hiérarchisée, cherchant à établir une forme d'administration locale dans les zones sous son contrôle²⁴.

L'accent mis par **l'EIAO** sur le contrôle territorial et la création d'un proto-État a conduit à l'utilisation de **la violence sexuelle comme outil de domination et de gestion de la population**. L'EIAO attaque davantage les communautés qui n'adhèrent pas à son interprétation de la Charia²⁵.

Sous la direction de Shekau, **JAS** utilise **la violence sexuelle davantage comme un moyen de terroriser les communautés et de punir** ses ennemis présumés, prenant pour cible un groupe plus large incluant aussi bien des chrétiens que des musulmans pas assez pratiquants²⁶.



L'UTILISATION DES VIOLENCES SEXUELLES PAR BOKO HARAM ET SES FACTIONS DISSIDENTES

Boko Haram : sous la direction de Mohammed Yusuf, le groupe donne la priorité à l'endoctrinement idéologique et aux attaques contre des cibles étatiques. Avec l'arrivée de Shekau à la tête du groupe, JAS a surtout recours à l'enlèvement des filles et femmes pour les contraindre au mariage.

2016

Scission du groupe en deux factions :
marque une diversification dans
l'utilisation des violences sexuelles

JAS

Violences sexuelles pour terroriser
et punir les communautés

Violences indiscriminées et
d'une extrême brutalité :

- Enlèvements généralisés
- Esclavage sexuel
- Viols
- Autres formes de violences sexuelles

EIAO

Violences sexuelles comme outil de
contrôle et gestion de la population

Approche systématique
et brutale de la violence
sexuelle :

- Mariages forcés
- Esclavage sexuel
- Viols

We are NOT Weapons of War x Grassroots Researchers Association



"Elles constituent désormais un instrument adaptatif de gouvernance, de contrôle des populations et de reproduction des hiérarchies genrées."

La fragmentation du mouvement Boko Haram a donc entraîné une intensification et une diversification des modes opératoires.

Dans les zones d'influence de JAS, les violences demeurent brutales et aléatoires, destinées à punir, terroriser et soumettre.

Dans les territoires sous contrôle de l'EIAO, elles prennent une forme plus organisée et idéologique, présentée comme moralement justifiée.

Cette évolution complique le travail de documentation et de prévention : les violences sexuelles changent de visage selon le contexte local et le commandement en place. Elles constituent désormais un **instrument adaptatif de gouvernance**, de contrôle des populations et de reproduction des hiérarchies genrées.

Pour les acteurs de terrain, la compréhension de ces logiques différenciées est indispensable pour ajuster les stratégies de protection, d'alerte et de prise en charge des survivantes.

LES VIOLENCES SEXUELLES INDIRECTEMENT LIÉES AUX CONFLITS DANS LE NORD-EST DU NIGÉRIA

Department of Political and Peacebuilding Affairs, *Handbook for United Nations Field Missions on Preventing and Responding to Conflict-Related Sexual Violence*, United Nations, 5 juin 2020.

²⁸ Blair, A. H., Gerring, N., Karim, S., *Ending Sexual and Gender-Based Violence in War and Peace: Recommendations for the Next U.S. Administration*, United States Institute of Peace, septembre 2016.

²⁹ Amnesty

Les violences sexuelles observées dans le nord-est du Nigéria ne se limitent pas aux tactiques militaires délibérément employées par Boko Haram, JAS ou ISWAP. Au-delà des violences planifiées comme armes de guerre, le conflit a généré un environnement d'insécurité et d'impunité propice à d'autres formes d'abus. Ces violences, dites « indirectement liées aux conflits », ne sont pas nécessairement commanditées par les parties au conflit, mais découlent directement de la déstructuration sociale, de la militarisation de l'espace civil et de la vulnérabilité accrue des populations déplacées.

Les Nations Unies définissent trois critères permettant de qualifier ces violences d'« indirectement liées » à un conflit armé²⁷ :

- **Le critère de temporalité** : il suppose une proximité entre l'acte de violence sexuelle et la période du conflit, même si l'auteur n'est pas directement un combattant.
- **Le critère géographique** : il englobe les zones affectées par le conflit, y compris les régions sous contrôle militaire, les camps de déplacés et les zones frontalières.
- **Le critère de causalité** : il établit que ces violences, préexistantes au conflit, sont amplifiées par ses effets – déplacements, effondrement institutionnel, pauvreté et impunité.

Ainsi, la différence entre les violences sexuelles dites *directes* et *indirectes* repose sur leur degré d'intentionnalité et de rattachement à une stratégie militaire. Les premières sont instrumentalisées par les groupes armés comme des moyens de guerre ou de domination, tandis que les secondes émergent dans un climat de désorganisation et de normalisation de la violence. Dans les contextes où l'État de droit est affaibli, la banalisation de ces abus entraîne une extension du phénomène : des civils, des membres des forces de sécurité ou des acteurs communautaires reproduisent des pratiques de contrainte et d'exploitation sexuelle²⁸.

1

LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES CENTRES DE DÉTENTION

International, *Nigeria, Les autorités manquent à leur devoir envers les jeunes captives ayant échappé à Boko Haram – nouveau rapport*, Amnesty International, 10 juin 2024.

³⁰ Amnesty International, *Nigeria, Children and women face sexual violence in Borno prisons*, Amnesty International, 22 août 2022.

³¹ Human Rights Watch, *Nigeria, Officials Abusing Displaced Women and Girls*, Human Rights Watch, 2016.

³² Ibid.

³³ France 24 English, *Nigerian military allegedly ran secret mass abortion programme in war on Boko Haram*, France 24, 8 décembre 2022.

³⁴ United Nations Security Council, *Report of the Secretary-General on Conflict-Related Sexual Violence (S/2024/292)*, United Nations, 4 avril 2024, §§85–86.

³⁵ IOM, *Displacement Tracking*

À la suite de leur fuite ou de leur libération des zones contrôlées par Boko Haram, de nombreuses femmes et jeunes filles ont été arrêtées par les forces armées nigérianes, accusées de complicité avec les groupes armés²⁹. Plusieurs rapports d'Amnesty International indiquent qu'elles ont été détenues sans procédure judiciaire dans des centres militaires, notamment à la caserne de Giwa, à Maiduguri, dans l'État de Borno³⁰. Les conditions de détention y étaient particulièrement dures : surpopulation, absence de soins médicaux, décès d'enfants en bas âge et détentions prolongées sans inculpation ont été documentés.

Au cours de ces détentions illégales, de nombreuses femmes ont subi des violences sexuelles ou des formes d'exploitation systématique. D'après Amnesty International et Human Rights Watch, des soldats ont exigé des rapports sexuels en échange de nourriture, d'eau ou d'autres produits de première nécessité³¹. Le refus entraînait fréquemment des privations, des violences physiques ou des humiliations publiques.

Ces pratiques, notamment observées dans le centre de Giwa et les camps de déplacés placés sous contrôle militaire, témoignent d'une instrumentalisation du corps des femmes comme moyen de domination et de coercition dans un contexte d'impunité persistante³².

En décembre 2022, une enquête de l'agence Reuters a mis au jour l'existence présumée d'un programme d'avortements forcés conduit par les forces armées nigérianes depuis 2013 dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Basée sur des entretiens avec des survivantes, des soldats et du personnel médical, ainsi que sur des documents militaires, l'enquête décrit des interruptions de grossesse imposées à des femmes et à des filles enceintes, souvent sans leur consentement. Si ces faits étaient confirmés, ils pourraient constituer des traitements inhumains ou dégradants au regard du droit international humanitaire et des conventions relatives aux droits des femmes³³.

À la suite de ces révélations, la Commission nationale des droits de l'homme du Nigeria (NHRC) a annoncé en 2023 l'ouverture d'une enquête interne mais ses conclusions n'ont toujours pas été rendues publiques³⁴.

Ces violences s'inscrivent dans un contexte où la lutte antiterroriste au Nigeria a souvent servi à légitimer des abus institutionnalisés à l'encontre de femmes perçues comme « épouses » ou « complices » de Boko Haram. Leur criminalisation systématique, doublée de la stigmatisation sociale, perpétue leur marginalisation et freine leur réintégration après la captivité.

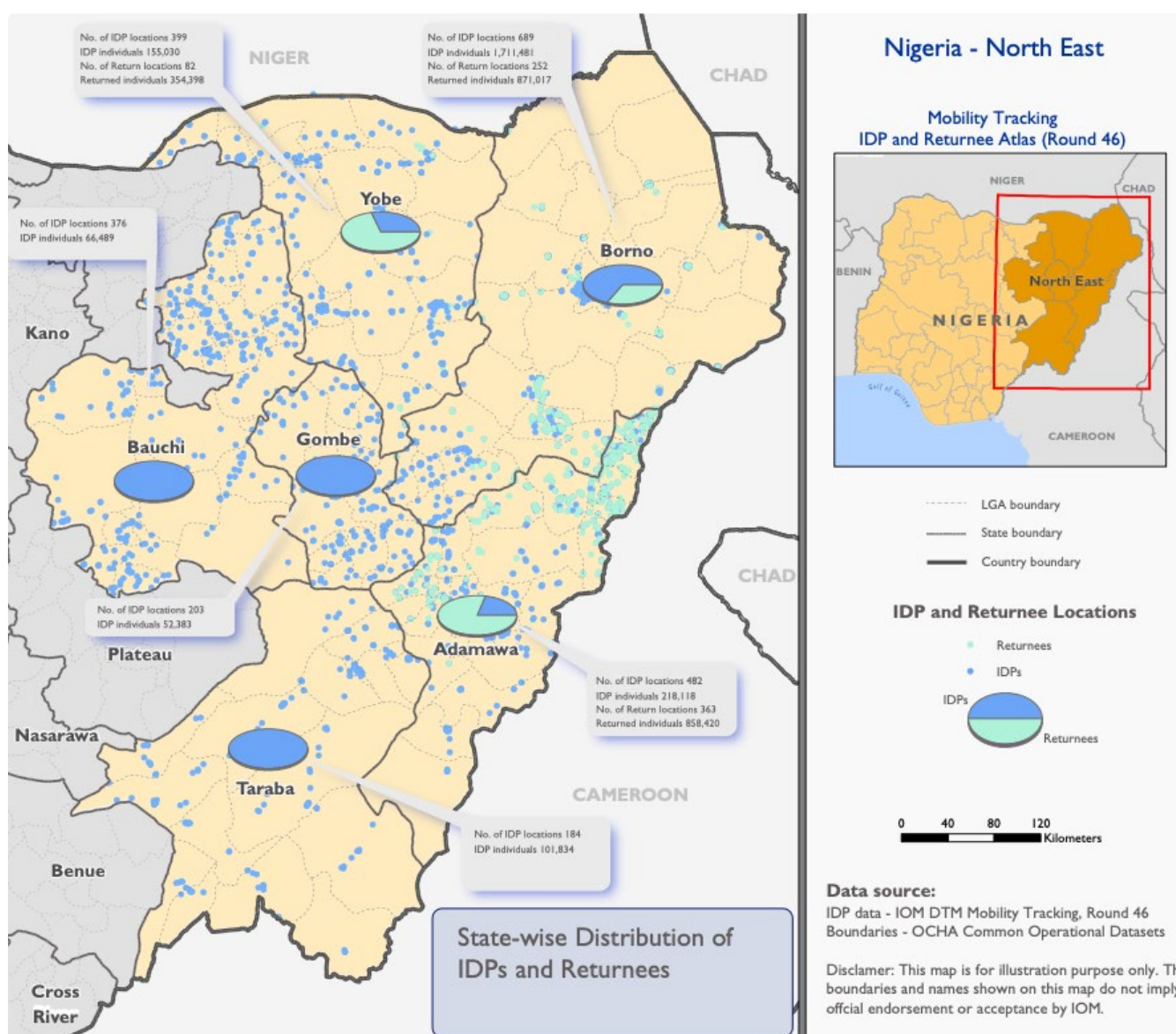
2

VIOLENCES SEXUELLES DANS LES CAMPS DE DÉPLACÉS INTERNES

Matrix – Nigeria, 2025.

36 Christ, K, *Gender and*

Alors que les affrontements persistent dans le nord-est du Nigeria, des centaines de milliers de personnes ont fui les zones rurales pour se réfugier dans des camps de déplacés internes (IDP) situés à la périphérie des grandes villes, notamment Maiduguri. En 2025, l'État de Borno comptait environ **1,75 million de personnes déplacées internes**, soit près de **77 %** du total enregistré dans les trois États les plus touchés — Borno, Adamawa et Yobe — selon l'Organisation Internationale pour les Migrations³⁵.



Terror: Boko Haram and the Abuse of Women in Nigeria, Georgetown Journal of International Affairs, 5 avril 2022.

³⁷ Visite effectuée par les équipes de WWoW, le 16 février 2024, Maiduguri, Nigéria.

³⁸ Human Rights Watch, *Nigeria: Officials Abusing Displaced Women, Girls*, Human Rights Watch, 28 octobre 2022.

³⁹ Formée en 2013, la Civilian Joint Task Force est composée principalement de civils, originaires principalement du nord-est du Nigéria, qui ont été formés pour lutter contre Boko Haram et d'autres groupes armés.

⁴⁰ Amnesty International, *They Betrayed Us: Women Who Survived Boko Haram and Were Detained, Raped and Starved by Nigeria's Military*, Amnesty International, mai 2018.

⁴¹ Amnesty International, *Nigeria : Ils ont pris nos maris et ont fait de nous leurs "compagnes" : des femmes affamées et violées par leurs prétendus sauveurs dans le nord-est du pays*, Amnesty International, Londres, 2018.

⁴² Afulukwe, O, Obianwu, C, *The Conflict in Northeast Nigeria's Impact on the Sexual and Reproductive Rights of Women and Girls*, Center for Reproductive Rights, 2020.

⁴³ Camps établis par l'armée

Ces camps, administrés par l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA) et les agences étatiques de secours (SEMA), avec l'appui de l'OIM et d'autres partenaires humanitaires, sont confrontés à des conditions de vie extrêmement précaires : surpopulation, pénurie d'eau potable, insuffisance d'infrastructures sanitaires, manque d'accès à l'éducation et à la santé reproductive, et défaillance des dispositifs de sécurité. Cette situation accentue la vulnérabilité des femmes et des enfants, particulièrement exposés aux abus et à la violence sexuelle³⁶.

Lors d'une mission exploratoire menée en février 2024, les équipes de **WWoW** ont observé ces conditions de précarité extrême dans le camp de Muna, à Maiduguri, ainsi qu'auprès du personnel humanitaire chargé de sa gestion. La densité des abris, le manque de services éducatifs et médicaux adaptés — notamment en matière de santé reproductive — et l'accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement contribuent à une situation d'extrême vulnérabilité. L'insécurité récurrente dans et autour des camps renforce ce climat de danger et de dépendance³⁷.

Selon **Human Rights Watch** et **Amnesty International**, des violences sexuelles ont été commises dans plusieurs camps de déplacés du nord-est par des responsables de camps, des agents de police, des membres des forces de sécurité et des membres des communautés d'accueil³⁸. Ces violences incluent :

- Viol,
- Chantage sexuel,
- Exploitation sexuelle,
- Avortement forcé,
- Autres formes de violences sexuelles.

Les femmes et les jeunes filles sont souvent contraintes à des rapports sexuels en échange de nourriture, d'eau, de produits d'hygiène ou de promesses de protection. Le climat coercitif instauré par les forces armées et les membres de la *Civilian Joint Task Force* (CJTF)³⁹ rend toute notion de consentement impossible, transformant ces situations en violences sexuelles systématiques⁴⁰.

Les rapports de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits pour les années 2018 et 2019 confirment ces violations et mentionnent explicitement l'implication d'agents de la police, du Corps nigérian de sécurité et de défense civile ainsi que de la CJTF. Ces rapports soulignent également que les femmes anciennement captives de Boko Haram subissent une stigmatisation persistante : perçues comme « épouses » ou « complices » de combattants, elles sont souvent rejetées, harcelées ou contraintes à la prostitution de survie⁴¹.

Enfin, la dégradation des conditions socio-économiques dans les camps a entraîné une augmentation significative des **mariages précoces et forcés** parmi les populations déplacées. Ces unions, perçues comme une forme de protection ou de stratégie de survie, reproduisent néanmoins les dynamiques d'exploitation et exposent les jeunes filles à un risque accru de violences sexuelles, de grossesses non désirées et de violences domestiques⁴².

	GESTION	FAITS	LIEUX
Camps Satellites ⁴³	Initialement gérés par les forces armées nigérianes, soutenues par la CJTF. À partir de 2016/2017, ces camps sont officiellement gérés par la NEMA et la SEMA, avec le soutien d'organisations et d'ONG. En réalité, l'armée et la CJTF continuent d'intervenir dans la gestion de ces camps.	L'armée et la CJTF sont accusées de violences sexuelles à l'encontre des habitants des camps, notamment de : → Viol, → Chantage sexuel, → Exploitation sexuelle.	Bama Hospital camp, Banki, Rann, Damboa, Monguno et Dikwa.
Camps de déplacés internes (formel)	Camps principalement gérés par la NEMA et la SEMA, avec le soutien d'organisations (IOM) et d'ONG. Avec l'appui de l'armée nigériane et de la CJTF.	L'armée, des membres de la force civile CJTF, des responsables de camps et des membres de la NEMA sont accusés de violences sexuelles à l'encontre des habitants des camps, notamment : → Viol → Exploitation sexuelle → Chantage sexuel	Les camps de déplacés internes dans et autour de Maiduguri.

↑
Tableau synthétique des lieux et des formes de violences sexuelles signalées dans les camps⁴⁴ :

Les conditions de vie précaires observées dans les camps de déplacés internes — marquées par la pauvreté, le manque de moyens de subsistance, l'accès limité aux soins de santé reproductive, à l'éducation et à la sécurité — exposent particulièrement les femmes, les filles et les garçons à un risque élevé de violences sexuelles.

L'absence de mécanismes efficaces d'identification, de protection et de recours renforce cette vulnérabilité. Dans ces contextes de dépendance économique et de contrôle social, le chantage sexuel et l'exploitation deviennent des pratiques normalisées, souvent commises par des acteurs investis de fonctions de protection.

Dans le cadre du projet « Nigeria : des technologies innovantes pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits », il est essentiel d'intégrer ces réalités dans les stratégies de prévention et de réponse. Cela implique la mise en œuvre d'actions coordonnées, notamment :

- la **collecte systématique de données sensibles au genre**, afin de documenter les violences dans les espaces de détention et de déplacement ;
- le **renforcement des capacités locales** et la **formation du personnel humanitaire et sécuritaire** aux normes internationales de protection ;
- la **participation active des femmes et des filles** à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de prévention ;
- ainsi que la **sensibilisation des autorités communautaires et religieuses**, pour réduire la stigmatisation et favoriser un environnement sûr pour le signalement des violences.

L'articulation de ces actions dans une approche communautaire, intersectorielle et fondée sur les droits de l'Homme est indispensable pour réduire durablement la vulnérabilité des populations déplacées et garantir une réponse cohérente, inclusive et respectueuse de la dignité des survivantes et survivants.

nigériane dans les villes reprises des mains des groupes armés.

⁴⁴ Amnesty International, *They Betrayed Us: Women Who Survived Boko Haram and Were Detained, Raped and Starved by Nigeria's Military*, Amnesty International, mai 2018.

⁴⁵ Amnesty International.

LES CONSÉQUENCES PROTÉIFORMES DES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

L'analyse des violences sexuelles liées aux conflits ne peut se limiter à l'examen de leurs modalités d'exécution ou de leurs auteurs. Ces violences s'inscrivent dans la durée et produisent des effets complexes, bien au-delà de l'acte initial. Elles laissent des séquelles physiques et psychologiques profondes, mais engendrent également des répercussions sociales, économiques et communautaires persistantes. Leur impact dépasse les survivantes et survivants : il fragilise les liens familiaux, érode la confiance collective et freine les dynamiques de reconstruction et de cohésion sociale.

Ces conséquences, multiples et interconnectées, touchent à la fois les individus, les familles et les structures communautaires. Elles se manifestent par un enchaînement de traumatismes, de stigmatisations et de ruptures sociales qui perpétuent la vulnérabilité et l'exclusion. Comprendre cette pluralité d'effets constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre de stratégies de prévention, de prise en charge et de réhabilitation véritablement adaptées aux réalités du terrain et aux besoins des personnes affectées.

1

CONSÉQUENCES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

Nigeria : des jeunes filles rescapées qui ont échappé à Boko Haram témoignent, Amnesty International, juin 2024.

⁴⁶ République fédérale du Nigéria, *Code pénal (applicable dans l'État de Borno), chapitre 345, articles 232-236*, Gouvernement du Nigéria.

⁴⁷ Afulukwe, O., Obianwu, C., *The Conflict in Northeast Nigeria's Impact on the Sexual and Reproductive Rights of Women and Girls*, Center for Reproductive Rights, 2020.

⁴⁸ Olomogbo, Y., *Frontiers of Jihad: Radical Islam in Africa*, Safari Books Ltd, Ibadan, 2015.

⁴⁹ UNICEF, *Bad Blood: Perceptions of Children Born of Conflict-Related Sexual Violence and Women and Girls Associated with Boko Haram in Northeast Nigeria*, UNICEF, 2016.

La violence sexuelle expose les survivantes et survivants à des atteintes physiques et psychologiques graves, dont les effets se prolongent bien au-delà de l'agression initiale.

Sur le plan physique, les conséquences incluent des blessures génitales et internes — telles que des déchirures, des hémorragies ou la formation de fistules vaginales et anales — ainsi qu'un risque élevé d'infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH.

Dans l'État de Borno, l'accès aux soins demeure limité, particulièrement pour les survivantes issues des zones rurales ou déplacées. **La stigmatisation, la peur de représailles et le manque de confidentialité dissuadent nombre d'entre elles de recourir aux structures de santé disponibles.** Beaucoup continuent ainsi de souffrir, plusieurs mois après les faits, de douleurs chroniques, d'infections ou de complications obstétricales non traitées⁴⁵. Un travail d'information et de sensibilisation communautaire est essentiel pour encourager la recherche de soins, garantir le respect de la confidentialité et mettre en place des mécanismes d'orientation adaptés aux contraintes humanitaires et sécuritaires locales.

Les conséquences physiques et psychologiques des grossesses issues du viol demeurent particulièrement lourdes. Bien qu'aucune donnée exhaustive ne permette d'en mesurer l'ampleur, les témoignages recueillis dans les camps de déplacés font état de nombreux cas de grossesses non désirées, survenues à la suite d'enlèvements, de raids ou d'abus en captivité. Dans un contexte où l'accès aux soins obstétricaux reste insuffisant et où l'avortement est interdit par le Code pénal nigérian⁴⁶, les survivantes font face à des risques accrus de malnutrition, de complications lors de l'accouchement, de mortalité maternelle et néonatale, ou encore de recours à des avortements clandestins dangereux. L'absence de soins prénatals et postnatals adéquats compromet également la santé des mères comme celle des nouveau-nés⁴⁷.

Sur le plan psychologique, les répercussions sont tout aussi profondes. Les violences sexuelles entraînent fréquemment des troubles de stress post-traumatique, de la dépression, de l'anxiété, des crises de panique, des cauchemars, ou encore un sentiment persistant de honte et de culpabilité⁴⁸.

Les personnes anciennement captives de groupes armés présentent souvent une vulnérabilité traumatique accrue, liée à la répétition et à la durée des violences subies — notamment les viols, l'esclavage sexuel ou les mariages forcés. Ces expériences entraînent une perte de confiance, une dissociation émotionnelle, une baisse de la concentration et de la mémoire, ainsi qu'un isolement social qui entrave toute tentative de réintégration.

Ces conséquences cumulées, physiques et psychologiques, traduisent la profondeur du traumatisme individuel et collectif engendré par les violences sexuelles liées aux conflits. Elles soulignent l'urgence de renforcer les dispositifs de santé, de soutien psychologique et de réhabilitation dans les zones affectées.

2

STIGMATISATION ET MARGINALISATION SOCIALE

⁵⁰ Amnesty International, *Nigeria : des jeunes filles rescapées qui ont échappé à Boko Haram témoignent*, Amnesty International, s.d.

⁵¹ Amnesty International, *Nigeria : des jeunes filles rescapées qui ont échappé à Boko Haram témoignent*, Amnesty International, s.d.

⁵² Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé : Nigéria (S/2024/559)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 2024.

Le rejet et la re victimisation des femmes, des jeunes filles et des enfants issus des violences sexuelles doivent être compris à la lumière du contexte d'insurrection qui perdure dans le nord-est du Nigeria⁴⁹. Dans cette région profondément marquée par les exactions de Boko Haram et de l'EIAO, les survivantes sont souvent perçues comme une menace potentielle.

Au sein de nombreuses communautés, les femmes, les filles et les enfants nés de viols sont considérés comme liés aux groupes armés. Des croyances ancrées dans les représentations culturelles locales — notamment celles associées à la sorcellerie — renforcent ces peurs collectives. L'ampleur de la violence subie par les populations du Borno nourrit une méfiance diffuse, transformant la souffrance des survivantes en stigmate social. Les femmes et les filles revenues de captivité sont appelées par les communautés « épouses de *Boko Haram* », « *femmes de Sambisa* », « *sang de Boko Haram* » et « *Annoba* », qui signifie épidémie.

La description des femmes comme une « épidémie » révèle la **crainte que leur exposition à Boko Haram les ait radicalisées** et que, réinsérées dans les communautés, elles radicalisent d'autres personnes⁵⁰.

Cette perception conduit souvent à des ruptures familiales profondes. Certaines survivantes sont rejetées par leur mari, leur père ou d'autres membres de leur famille, tandis que d'autres retrouvent un accueil plus tolérant, souvent conditionné par la croyance qu'elles ont été enlevées contre leur gré plutôt que parties volontairement⁵¹.

Le rejet social, la stigmatisation et la peur qui entourent les survivantes perpétuent leur marginalisation et compromettent leurs chances de réintégration durable, tout en alimentant un cycle de discrimination, d'isolement et de pauvreté.

3

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES VIOLENCES SEXUELLES

Sur le plan économique, les violences sexuelles liées aux conflits ont des effets dévastateurs et durables. L'incapacité à travailler, liée aux traumatismes physiques et psychologiques, s'ajoute à la peur du rejet ou de la stigmatisation par les communautés d'origine. **Cette marginalisation conduit les survivantes et survivants à une dépendance économique accrue et à un appauvrissement structurel.**

Dans l'État de Borno, de nombreuses femmes victimes de violences sexuelles sont expulsées de leur foyer ou exclues de leur communauté. Privées de tout soutien familial ou social, elles perdent leurs moyens de subsistance et se retrouvent dans une situation d'extrême précarité. Cette exclusion représente également une perte de productivité économique pour les communautés concernées et accroît la pression sur des systèmes sociaux déjà fragiles. Pour assurer leur survie, certaines survivantes sont contraintes de se tourner vers des activités informelles à haut risque : travail précaire, migration forcée, ou prostitution de survie, ce qui les expose à de nouvelles formes d'exploitation, de traite et de re victimisation.



4

LES ENFANTS NÉS DU VIOL

⁵³ Bénéficiaires prises en charge lors de groupes de discussion menés par GRA et WWoW dans le cadre du projet *Nigéria : des technologies innovantes pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits*, en partenariat avec Bibliothèques Sans Frontières (BFS) et financé par le Centre de Crise et de Soutien du MEAE.

⁵⁴ UNICEF, « Bad Blood: Perceptions of Children Born of Conflict-Related Sexual Violence and Women and Girls Associated with Boko Haram in Northeast Nigeria », UNICEF, 2016.

La stigmatisation ne s'arrête pas aux survivantes et survivants. Les **enfants nés de viols** constituent un autre groupe particulièrement vulnérable.

Dans un contexte marqué par la peur, des normes sociales restrictives, l'impunité persistante et l'accès limité aux services essentiels, la sous-déclaration des violences sexuelles reste massive. Les rapports d'organisations internationales et locales soulignent la fréquence des mariages forcés et des grossesses imposées au cours des raids et des captivités, mais il demeure difficile d'en établir la portée exacte⁵².

Selon les données recueillies auprès d'un échantillon de 60 femmes bénéficiaires directes, **près de 69 % des survivantes de violences sexuelles ont donné naissance à un enfant**⁵³. Ces enfants sont souvent perçus comme les descendants de combattants de Boko Haram, associés symboliquement à l'ennemi. Ce regard social engendre rejet, discrimination et violences physiques ou psychologiques. Même lorsque certaines familles développent des attitudes plus nuancées, la majorité des communautés affectées restent réticentes à accepter ces enfants, considérés comme porteurs d'un héritage de violence et de honte.

Sans actions de prévention, de sensibilisation et de dialogue communautaire, ces enfants risquent d'être stigmatisés tout au long de leur vie, reproduisant ainsi les cycles d'exclusion et de marginalisation⁵⁴.

En définitive, les conséquences économiques et sociales des violences sexuelles alimentent une spirale de vulnérabilités : perte d'autonomie, dépendance économique, isolement et désintégration du tissu social. Dans le cadre du projet mené dans l'État de Borno, comprendre ces dynamiques est essentiel pour concevoir des stratégies de réponse intégrées, alliant soutien psychosocial, autonomisation économique et réhabilitation communautaire durable.

JE M'APPELLE

Fatima...

... Je suis une leader nationale de la Women and Children Conflict Survivors Foundation (WCCSF). J'ai travaillé avec ce réseau de survivants pendant presque sept ans et j'ai précédemment servi en tant que coordinatrice du réseau des survivants à Maiduguri. Le réseau compte neuf leaders répartis sur trois États : Borno, Adamawa et Yobe, avec trois dans chacun. En tant que coordinatrice, je convoque et organise des réunions chaque fois que nécessaire, notamment lorsque des programmes ou des activités sont prévus. Mon rôle consiste à mobiliser les survivantes et survivants, à renforcer le soutien par les pairs et veiller à ce que la voix des survivants soit représentée sur les plateformes locales, nationales et internationales.

D'après votre expérience au sein du réseau, quelles sont les formes de violence sexuelle les plus répandues dans le contexte du conflit dans l'État de Borno ? Avez-vous observé des changements au fil du temps dans les pratiques des groupes armés ?

D'après mon expérience, la forme la plus répandue de violence sexuelle liée aux conflits est le mariage forcé, qui représente environ 96 % des cas signalés, suivi par l'enlèvement et le viol. Lors des attaques des insurgés, les femmes étaient souvent enlevées, mariées de force et victimes de viols pendant leur captivité.

Ces dernières années, cependant, on a constaté une forte diminution des cas, en particulier dans les communautés où nous travaillons. Cette baisse est liée à la diminution des attaques des insurgés contre les communautés. Lorsque les attaques étaient

fréquentes, les enlèvements et les mariages forcés étaient monnaie courante, mais à mesure que les attaques ont diminué, l'ampleur des violences sexuelles liées à la guerre a également diminué.

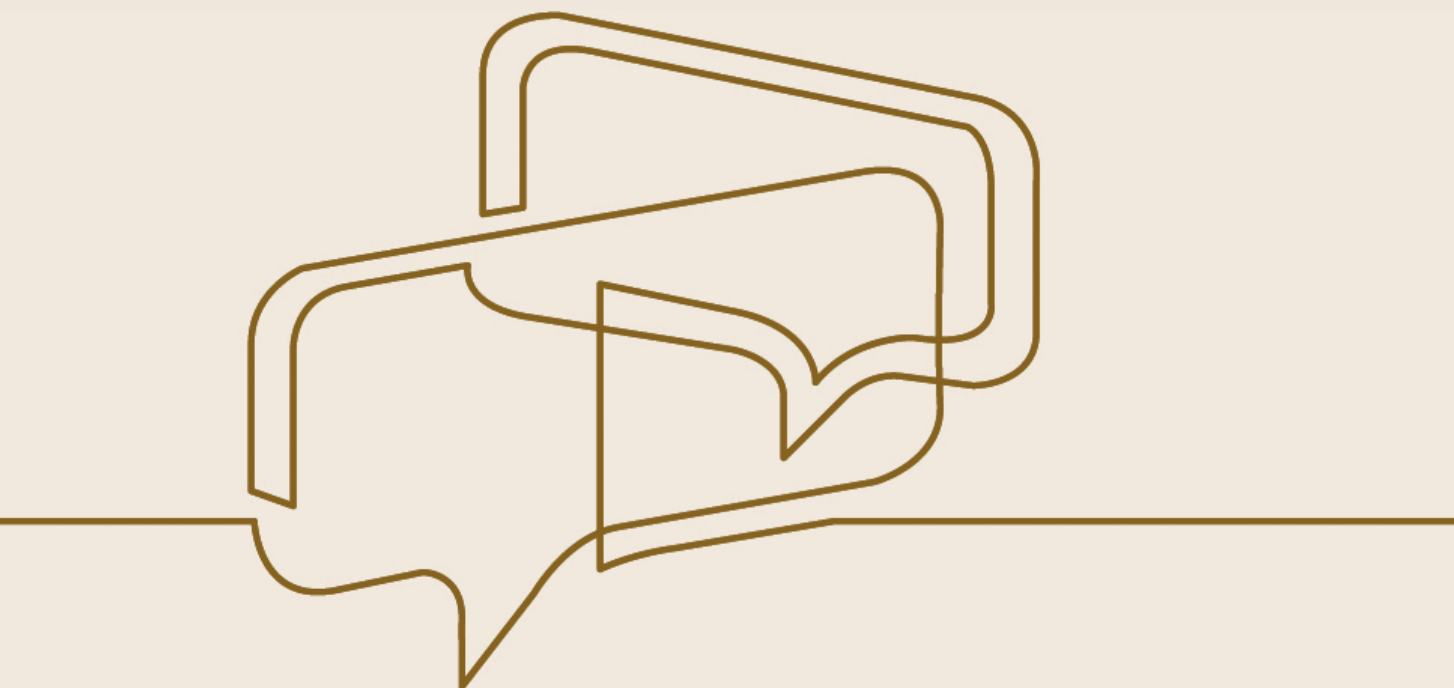
Néanmoins, les conséquences des mariages forcés et des viols commis au cours des premières années de l'insurrection continuent d'affecter les survivants et leurs familles, notamment en termes de stigmatisation, de rejet et de traumatisme. Si les tactiques des groupes armés ont peut-être changé avec la diminution des attaques, l'héritage de ces crimes reste profondément présent dans la vie des survivants.

Vous travaillez depuis plusieurs années en tant que responsable au sein du réseau. D'après vos observations et votre propre expérience, quelles sont les conséquences les plus importantes auxquelles sont confrontées les victimes de vio-

lences sexuelles liées aux conflits dans l'État de Borno, tant sur le plan personnel qu'au sein de leurs communautés ? Comment votre réseau répond-il à ces conséquences ?

La conséquence la plus grave pour les survivantes et survivants est la stigmatisation et le rejet par leur famille et leur communauté. Les survivantes sont souvent blâmées, exclues ou considérées comme déshonorées. Les enfants nés du conflit souffrent de discrimination, sont traités de « enfants de Boko Haram » et sont traités différemment des autres enfants. Cela affecte profondément les mères et les enfants, créant un cycle d'exclusion et de souffrance émotionnelle.

Les survivantes et survivants sont également confrontés à des traumatismes psychologiques, et certains ont recours à des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le trafic sexuel ou la toxico-



manie, pour survivre ou faire face au rejet. Cela aggrave leur vulnérabilité et les expose à d'autres risques.

En tant que réseau, nous nous efforçons de lutter contre ces conséquences par le biais de la sensibilisation, du conseil et de la prise de conscience. Nous impliquons à la fois les survivantes et survivants et leurs familles, mais nous nous adressons également à l'ensemble des membres de la communauté afin de réduire la stigmatisation et de favoriser la réintégration. Ces interventions ont eu un impact significatif, les cas de stigmatisation et de rejet ont diminué, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire, même si nos ressources sont limitées. Les survivantes et survivants sont de plus en plus acceptés et leurs familles sont plus disposées à les soutenir. Bien que des défis subsistent, ces efforts ont contribué à redonner dignité et espoir à de nombreux survivants.

Votre réseau apporte-t-il également un soutien aux hommes victimes de violences sexuelles ? Si oui, à quels obstacles ou formes de stigmatisation spécifiques sont-ils confrontés par rapport aux femmes et aux filles ?

Jusqu'à récemment, notre réseau n'incluait pas les hommes survivants, car ils étaient souvent perçus comme des auteurs plutôt que comme des victimes. Cependant, lors de la mobilisation dans le cadre du projet GSF IRM, nous avons rencontré des hommes survivants et avons pris conscience qu'ils souffraient également de violences sexuelles liées à la guerre.

Un cas concernait un garçon enlevé à l'âge de 15 ans qui a été marié de force et a eu trois enfants avant d'avoir 20 ans. D'autres ont déclaré avoir été violés, notamment par le biais de violences sexuelles anales. Ces cas ont révélé que les hommes et les garçons sont également victimes de graves abus.

Malgré cela, les hommes victimes sont confrontés à une stigmatisation extrême, encore plus forte que celle subie par les femmes, car la sensibilisation s'est largement concentrée sur les femmes victimes. La communauté accepte difficilement que les hommes parlent ouvertement de la violence sexuelle, ce qui accroît leur isolement et les empêche d'accéder à une aide. Notre réseau commence seulement à s'attaquer à ces réalités, mais il reste beaucoup à faire pour réduire la stigmatisation et créer des espaces sûrs où les hommes victimes peuvent être entendus et aidés.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGE

- Olomojobi, Y, *Frontiers of Jihad: Radical Islam in Africa*, Safari Books Ltd, Ibadan, 2015.

2. ARTICLES ACADÉMIQUES

- Christ, K, *Gender and Terror: Boko Haram and the Abuse of Women in Nigeria*, *Georgetown Journal of International Affairs*, 5 avril 2022.
- Diamond, G, *Normes sociales et éducation des filles : une étude réalisée dans huit pays d'Afrique subsaharienne*, document d'orientation du GCI, Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), New York, 2016.

3. RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS

- Afulukwe, O, Obianwu, C, *The Conflict in Northeast Nigeria's Impact on the Sexual and Reproductive Rights of Women and Girls*, Center for Reproductive Rights, 2020.
- Blair, A. H., Gerring, N., Karim, S., *Ending Sexual and Gender-Based Violence in War and Peace: Recommendations for the Next U.S. Administration (Peace Brief No. 215)*, United States Institute of Peace, septembre 2016.
- Independent Commission for Aid Impact, *The UK's Preventing Sexual Violence in Conflict Initiative*, ICAI, Londres, 2020.
- International Crisis Group, *Nigeria: Women and the Boko Haram Insurgency (Africa Report n°242)*, International Crisis Group, 2016.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Bad Blood: Perceptions of Children Born of Conflict-Related Sexual Violence and Women and Girls Associated with Boko Haram in Northeast Nigeria*, UNICEF, 2016.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest et centrale : aperçu statistique et réflexion sur l'élimination de cette pratique*, UNICEF, 2022.
- United Nations Department of Political and Peacebuilding Affairs, *Handbook for United Nations Field Missions on Preventing and Responding to Conflict-Related Sexual Violence*, United Nations, 5 juin 2020.

- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *DTM Nigeria – North-East Mobility Tracking Round 50: IDP and Returnee Atlas (July 2025)*, OIM, Nigeria, 2025.

4. LOIS, CONSTITUTIONS ET RÉOLUTIONS

République fédérale du Nigéria, *Code pénal (applicable dans l'État de Borno)*, chapitre 345, articles 232–236, Gouvernement du Nigéria.

5. RAPPORTS ET GUIDES DES NATIONS UNIES

- Nations Unies, *Report of the Secretary-General on Children and Armed Conflict in Nigeria (S/2017/304)*, ReliefWeb, 2017.
- Nations Unies, *Conflit armé au Nigéria : le Conseil de sécurité alerte sur la situation des enfants et appelle à une meilleure protection*, communiqué de presse, 2024.
- Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé : Nigéria (S/2024/559)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 2024.
- Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2025/389)*, Conseil de sécurité des Nations Unies, 2025.
- Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Secretary-General on Conflict-Related Sexual Violence (S/2024/292)*, Nations Unies, 4 avril 2024, §§85–86.

6. PRESSE ET MÉDIAS

- APA News, *Nigéria : l'armée revendique une victoire contre l'ISWAP au nord*, APA News, 16 janvier 2025.
- France 24 English, *Nigerian military allegedly ran secret mass abortion programme in war on Boko Haram*, France 24, 8 décembre 2022.
- Hegarty, S., *Chibok abduction: The Nigerian town that lost its girls*, BBC News, 14 avril 2016.
- Le Monde Afrique, *Nigeria : dix ans après l'enlèvement de Chibok, le comité de soutien dit sa frustration et sa colère*, Le Monde Afrique, avril 2024.
- RTBF, *Enlèvement de masse dans le nord du Nigéria : plus de 100 femmes portées disparues*, RTBF, 7 mars 2024.

- Reuters, *Exclusive: Nigerian Military Ran Secret Mass Abortion Programme – Witnesses*, Reuters Special Report, 7 décembre 2022.

7. ORGANISATIONS ET DOCUMENTS DIVERS

- Amnesty International, *They Betrayed Us: Women Who Survived Boko Haram and Were Detained, Raped and Starved by Nigeria's Military*, Amnesty International, mai 2018.
- Amnesty International, *Nigeria, Les violences de Boko Haram contre les femmes et les filles exigent une réponse de toute urgence*, Amnesty International, 17 août 2021.
- Amnesty International, *Nigeria, Children and Women Face Sexual Violence in Borno Prisons*, Amnesty International, 22 août 2022.
- Amnesty International, *Nigeria, Les autorités manquent à leur devoir envers les jeunes captives ayant échappé à Boko Haram – nouveau rapport*, Amnesty International, 10 juin 2024.
- Amnesty International, *Nigeria : ils ont pris nos maris et ont fait de nous leurs "compagnes" : des femmes affamées et violées par leurs prétendus sauveurs dans le nord-est du pays*, Amnesty International, Londres, 2018.
- Amnesty International, *Nigeria : des jeunes filles rescapées qui ont échappé à Boko Haram témoignent*, Amnesty International, juin 2024.
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), *Nigeria : Boko Haram, crimes de masse et impunité (rapport n°656f)*, FIDH, Paris, 2015.
- Human Rights Watch, *Nigeria: Officials Abusing Displaced Women, Girls*, Human Rights Watch, 28 octobre 2022.
- Médecins Sans Frontières, *Prise en charge des victimes de violences sexuelles*, Médecins Sans Frontières, s.d.
- Insecurity Insight, *Reporting Sexual Violence – Monthly News Brief, September 2025*, Insecurity Insight, septembre 2025.
- Grassroots Researchers Association, *Report on the Use of Sexual Violence by Armed Terrorist Groups*, Grassroots Researchers Association, 15 février 2024.

WE ARE NOT WEAPONS OF WAR

www.notaweaponofwar.org



Auteurs :

Maïc Lesouef
Arthur Carle
Léa Darves Bornoz
Léa-Rose Stoian Urbano

Relecture :

Manna Delaroche
Perrine Chaffois
Mudhafar Tawfeeq

Supervision :

Céline Bardet

Conception graphique :

Jessica Richer